

Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde - Niveau A2

RS2134 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	136
Formacode(s)	15250
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE DE FRANCE · SIRET : 75216488900012
VISUEL-LANGUE DES SIGNES MIDI-PYRENEES · SIRET : 52242717800036
ASS VISUEL LANGUE DES SIGNES CENTRE · SIRET : 50490730400043
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE NOUVELLE-AQUITAINE · SIRET : 49478723700028
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE NORMANDIE · SIRET : 52504749400048
VISUEL LSF 69 · SIRET : 49984806700017
VISUEL-LANGUE DES SIGNES FRANCAISE PAYS DE LA LOIRE · SIRET : 82179385800035
VISUEL LSF GRAND EST · SIRET : 52477789300016
COM'SIGNES BRETAGNE · SIRET : 45125308200064
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE HAUTS DE FRANCE · SIRET : 88403035400028
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISE · SIRET : 42216086100064
VISUEL LANGUE DES SIGNES FRANCAISES · SIRET : 49420953900050
VISUEL-LSF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE · SIRET : 39944212800076

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Etablissement Recevant du Public-ERP LOI n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Le Certificat de Compétences en Langue des Signes Française - Langue Seconde de Visuel-LSF France a pour objectif d'attester les compétences langagières en situation professionnelle et ordinaire de ses titulaires.

Objectifs correspondant aux niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) du Conseil de l'Europe dans la version de la Langue Française et dans la version adaptée à la Langue des Signes Française

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le CCLSF certifie les compétences langagières en LSF sur les plans linguistique, sociolinguistique et pragmatique dans les domaines personnel, public, professionnel et éducationnel suivant chaque niveau du CECRL du niveau A1 au niveau B2.

Les compétences langagières :

- Compétences linguistiques : maîtriser la grammaire et le lexique de la langue.
- Compétences sociolinguistiques : établir un contact en sachant utiliser les règles de politesse.
- Compétences pragmatiques : s'exprimer avec aisance, souplesse et cohérence.

Leurs mises en œuvre se réalisent via des activités langagières qui relèvent de la compréhension, de l'expression et

de l'interaction.

Ces activités langagières seront systématiquement évaluées à chaque niveau.

Les activités langagières :

Compréhension : activité de réception

- Comprendre des personnes signant
- Comprendre des enregistrements en LSF

Production et Interaction : activités d'expression et d'interaction

- Décrire et/ou argumenter et développer son propos en LSF
- Echanger dans le but d'obtenir quelque chose

Les niveaux de compétences visés sont ceux décrits dans l'adaptation du CECRL à la LSF :

Le niveau A2 :

Il se caractérise par la capacité à comprendre des phrases isolées incluant le cas échéant un ou plusieurs mots épelés manuellement et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de propriété ; à communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels et

à décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.

Le CCLSF Niveau A2 évalue 3 compétences langagières dans un contexte général.

Comprendre : Durée totale des épreuves 40 minutes.

1. Compréhension globale de 5 documents vidéo courts, visionnés une fois, ayant trait à des situations de la vie quotidienne.

- Notation /10 points

2. Compréhension détaillée d'une courte vidéo, visionnée deux fois, ayant trait à des situations de la vie courante.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Comprendre /20 points en additionnant les deux notes.

Signer : Durée totale des épreuves 30 minutes

1. Expression à partir d'un document déclencheur :

- Décrire son environnement quotidien ou une expérience professionnelle ou scolaire.

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 10 minutes puis effectue une production de 3 minutes. La production est filmée et enregistrée par l'examineur.

- Notation /10 points

2. Echange avec un autre candidat :

- Gérer un échange courant
- Obtenir des renseignements, une information ou des objets.

Les candidats échangent de façon spontanée durant une durée de 3 à 4 minutes sans préparation au préalable.

Echange filmé et enregistré par l'examineur.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer /10 points en faisant la moyenne des notes des deux épreuves.

Signer en Différé : Durée totale de l'épreuve 40 minutes

1. Produire un court discours signé enregistré :

- Répondre à une proposition
- Informer ou résoudre une situation courante.

Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes pour la production d'une vidéo d'une durée d'2 minutes à 2 minutes 30. Celle-ci est filmée en autonomie via un ordinateur équipé d'une webcam. Le candidat peut effectuer plusieurs enregistrements et ne conserve que celui qui lui semble le plus correct.

- Notation /10 points

Notation globale de la compétence Signer en Différé /10 points

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Le certificat de Compétence en Langue des Signes Française peut être proposé à tout public dont la LSF est une langue seconde
- Aucun prérequis concernant le niveau d'étude ou l'activité professionnelle. Notre certification évalue uniquement le niveau de LSF sans intervention ou influence du français.

- Etre âgé de 16 ans ou plus

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RS6469

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2134/>